

# LA SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

---

Le retour d'une Europe puissance ?

---

Vendredi 27 novembre 2020

# LA SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

## Synthèse

Il a souvent été dit que l'Europe s'est construite à partir de crises ; si c'est le cas, l'Europe n'est pas à court de telles crises aujourd'hui, que ce soit l'héritage encore lourd de la crise financière, le Brexit, et bien sûr la grave dépression économique qui résulte de la pandémie. Ces crises sont-elles le fait générateur d'une Europe différente, plus souveraine, plus assertive, ou l'annonce d'un affaiblissement durable ?

Le **webinaire du vendredi 27 novembre 2020**, a permis de discuter des initiatives récentes qui nous permettent d'envisager avec optimisme l'avenir de l'Europe, d'identifier les pièges dans lesquels nous ne devons pas tomber - ou retomber - et qui ont affaibli d'une certaine manière cette souveraineté économique... Et tout cela dans un seul but : celui de participer à l'affirmation d'une Europe puissance.

La crise actuelle a souligné la désindustrialisation de l'Europe, dépendante de l'étranger pour ses approvisionnements fondamentaux, médicaux, énergétiques ou même militaires, avec un patrimoine économique et technologique convoité. De nombreuses entreprises ont délocalisé tout ou partie de leur production pour soutenir la concurrence des pays à bas coûts de main d'œuvre ou à normes environnementales faibles. D'autres n'ont pas la maîtrise de nouvelles technologies, dominées par des plateformes digitales toutes puissantes. Le plan de relance européen peut changer la donne si cette capacité d'investissement européen est accompagnée par une solidarité renouvelée entre Etats-membres et un rééquilibrage de la charge budgétaire vers les angles morts fiscaux tels que plateformes digitales ou ajustement carbone.

La faiblesse actuelle de l'économie mondiale est, au-delà de la crise sanitaire, le chacun pour soi, mépris des règles du commerce mondial instaurées à l'OMC, la dominance excessive d'entreprises contrôlant les accès à l'économie digitale, subventions débridées destinées à soutenir des pratiques prédatrices. Et ceci n'est pas le fait de pays marginaux : ce sont les pratiques assumées des deux premières puissances économiques mondiales.

# LA SOUVERAINETÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

## Synthèse

Face à cette situation, l'Europe joue une carte innovante : celle de l'autonomie stratégique, fondée sur une réforme de l'OMC, un marché intérieur restant ouvert mais dont les exigences de concurrence égales sont renforcées, et une politique industrielle visant à européeniser les chaînes d'approvisionnement et à stimuler les entreprises de la transition numérique et digitale. L'Europe joue aussi la carte de la souveraineté financière car on ne peut se satisfaire du fait que de nombreuses *start-up* européennes sont obligées d'aller chercher leurs capitaux aux Etats-Unis ou en Asie. On ne peut pas se résigner à ce que l'Europe n'imprime pas sa marque sur l'information extra-financière. Par ailleurs, réaliser les ambitions européennes en matière de transition numérique et énergétique nécessite une réorientation de l'épargne européenne et de l'activité bancaire vers les entreprises européennes qui sont les acteurs de cette transition.

**Olivier Prost et Anna Dias** sont avocats associés du cabinet Gide, en charge de la *régulation du commerce international*. Présents depuis plusieurs années à Bruxelles, ils ont développé une expertise de haut niveau dans la mise en œuvre de règles permettant aux entreprises de jouer "à armes égales" avec leurs concurrents étrangers, sur le marché européen ou de pays tiers. Le cas des aides d'état étrangères, dans le commerce des marchandises, des services ou des marchés publics, en est une illustration récente. Ils sont aussi très actifs dans le contrôle à l'exportation et les sanctions internationales, et plus généralement, sur l'ensemble des réglementations européennes ayant un impact hors des frontières de l'Union (origine douanière, normes, régulation des flux d'import/export...). Olivier et Anna couvrent enfin les sujets liés aux contraintes environnementales, sociales et de développement durable, désormais repris dans de très nombreuses règles de politique commerciale européenne.

# VOS CONTACTS



**Olivier Prost**

Associé | Partner - Gide Bruxelles  
Concurrence & Commerce International

☎ +32 2 231 11 40

✉ [prost@gide.com](mailto:prost@gide.com)



**Anna Dias**

Associé | Partner - Gide Bruxelles  
Concurrence & Commerce International

☎ +32 2 231 11 40

✉ [anna.dias@gide.com](mailto:anna.dias@gide.com)

---

**Gide Loyrette Nouel A.A.R.P.I**

View Building – Rue de l'Industrie, 26-38  
1040 Bruxelles  
Tél. +32 (0)2 231 11 40



BY YOUR SIDE AT KEY MOMENTS

ALGER  
BRUXELLES  
CASABLANCA  
ISTANBUL  
LONDRES  
NEW YORK  
PARIS  
PÉKIN  
SHANGHAI  
TUNIS  
VARSOVIE

[gide.com](http://gide.com)

